Piscine couverte
1005 Lausanne / VD

Architectes J. Lonchamp, P. Margot, F. Schlup, Lausanne

Ingénieurs civils P. Tappy & P. Duttweiler, Lausanne

Conseillers techniques Société générale pour l'industrie : chauffage, ventilation, traitement de l'eau, installations électriques. Bureau technique sanitaire : H. Tanniger, installations sanitaires ; R. Hediger : isolation thermique

Coordonnées topographiques 538.740 / 152.390

Conception 1960-1962

Réalisation 1968-1971

Programme Construction d'une piscine urbaine ; implantation combinée avec un garage semi-souterrain et la présence d'un parc.

Niveau entrée : hall d'attente, caisse, restaurant-buvette pour 100 personnes, vestiaires adultes (474 armoires, 90 cabines de change).

Niveau bassins : plages, bassins ; nageurs : 25 m. × 16 m., profondeur 1,90 m. ; apprentissage : 20 m. × 10 m., profondeur 0,80 m. à 1,20 m. ; plongeurs : 10,50 m. × 12 m., profondeur 3,90 m. Douches, sanitaires, vestiaires enfants (347 armoires, 6 armoires pour écoles), local de matériel, bureaux, cuisine et services, garage à vélos.

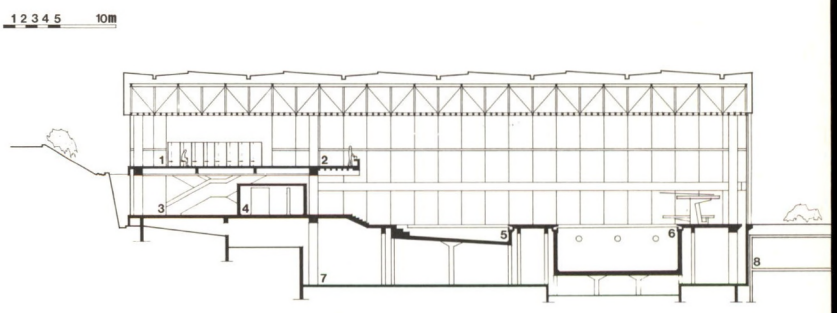
Sous-sol : installations techniques.

Caractéristiques Prix au m³ Fr. 210.—
Surface bâtie 3750 m²
Terrain en déclivité, formé de terre marne argileuse avec venue d'eau, molasse.

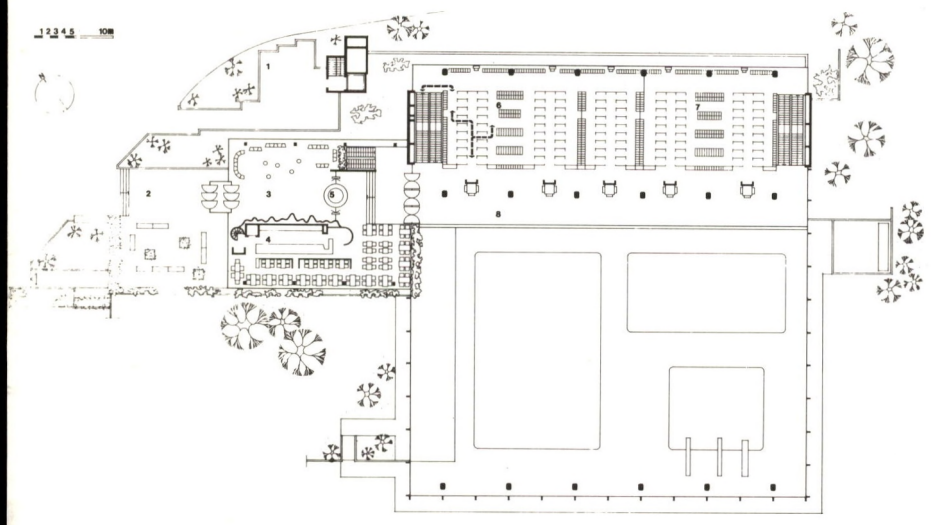
Problèmes particuliers Implantation dans un espace exigu devant permettre la construction du garage, le respect d'un bâtiment ancien protégé.
Maintien de l'ensemble de la construction dans un gabarit bas.
Réalisation d'une surface de toiture qui ne soit pas gênante vue du quartier et des accès la surplombant.
Création d'un climat intérieur de détente propre à la pratique de la natation.



Photo Theurillat

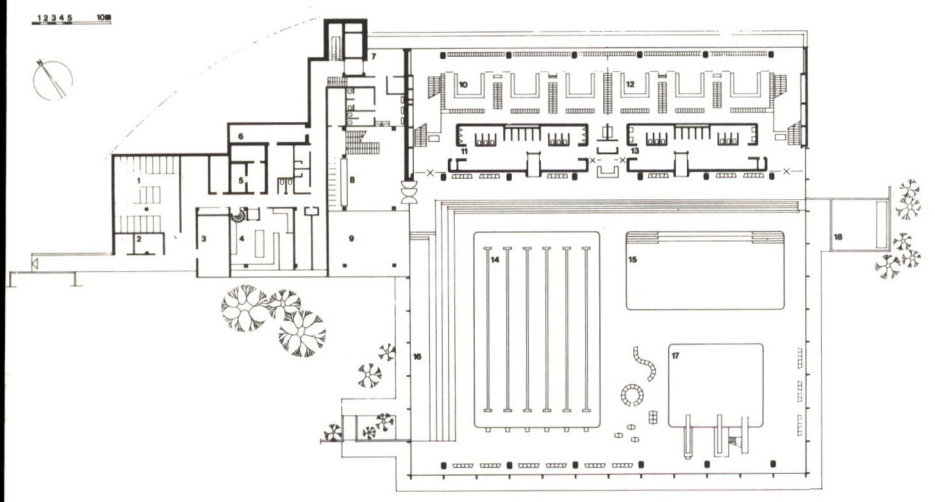


1 Vestiaires
2 Galerie - Promenoir
3 Vestiaires
4 Douches
5 Bassin non nageurs
6 Bassin plongeoir
7 Niveau technique
8 Garage, parc



Plan niveau entrée

1 Parc de service
2 Terrasse
3 Hall d'entrée
4 Restaurant - Buvette
5 Caisse
6 Vestiaires hommes
7 Vestiaires dames
8 Galerie - Promenoir



Plan niveau bassins

1 Local à vélos
2 Chloration
3 Sous-station électrique
4 Cuisine
5 Chambres froides
6 Abri
7 Infirmerie
8 Hall spectateurs
9 Local matériel
10 Vestiaires garçons
11 Douches hommes et garçons
12 Vestiaires filles
13 Douches dames et filles
14 Grand bassin 16,00 x 25,00 m.
15 Bassin non nageurs
16 Gradins spectateurs
17 Bassin plongeoir
18 Station réfrigération

Construction

Structure : béton armé.
Toiture : charpente métallique partiellement apparente.

Enveloppe : façades en acier inoxydable ;
verres athermiques « stopray » ;
toiture et bandeau en acier.

Agencements intérieurs : cloisons des « locaux mouillés » en maçonnerie, avec revêtement de mosaïque de grès et de panneaux de grès émaillé.
Sols des plages
et des « locaux mouillés »,
mosaïque de grès.
Revêtement des bassins : mosaïque de verre. Cabines de change en chêne verni. Armoires vestiaires en tôle émaillée.
Plafonds en caillebotis d'acier inoxydable.

Equipement : éclairage général par tubes fluorescents placés au-dessus du plafond caillebotis, éclairage de secours par un groupe électrogène.
Traitement de l'eau : l'équipement est formé de deux installations indépendantes comprenant chacune un bassin tampon, préfiltres, pompes, filtres à sable sous pression, échangeurs de chaleur, appareillages de dosage, contrôle, etc.
Chauffage : chauffage général par convecteurs et pulsion d'air chaud ; chauffage des surfaces pieds nus par serpentins incorporés dans les dalles portantes.
Ventilation : l'équipement du bâtiment comprend deux installations indépendantes ; l'une dessert le hall piscine, l'autre le hall d'entrée, restaurant et locaux annexes.
Climatisation : par batterie de froid, alimentée par circuit d'eau glacée.

Bibliographie

AS 6 / mars 1973



Photo Imsand

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT